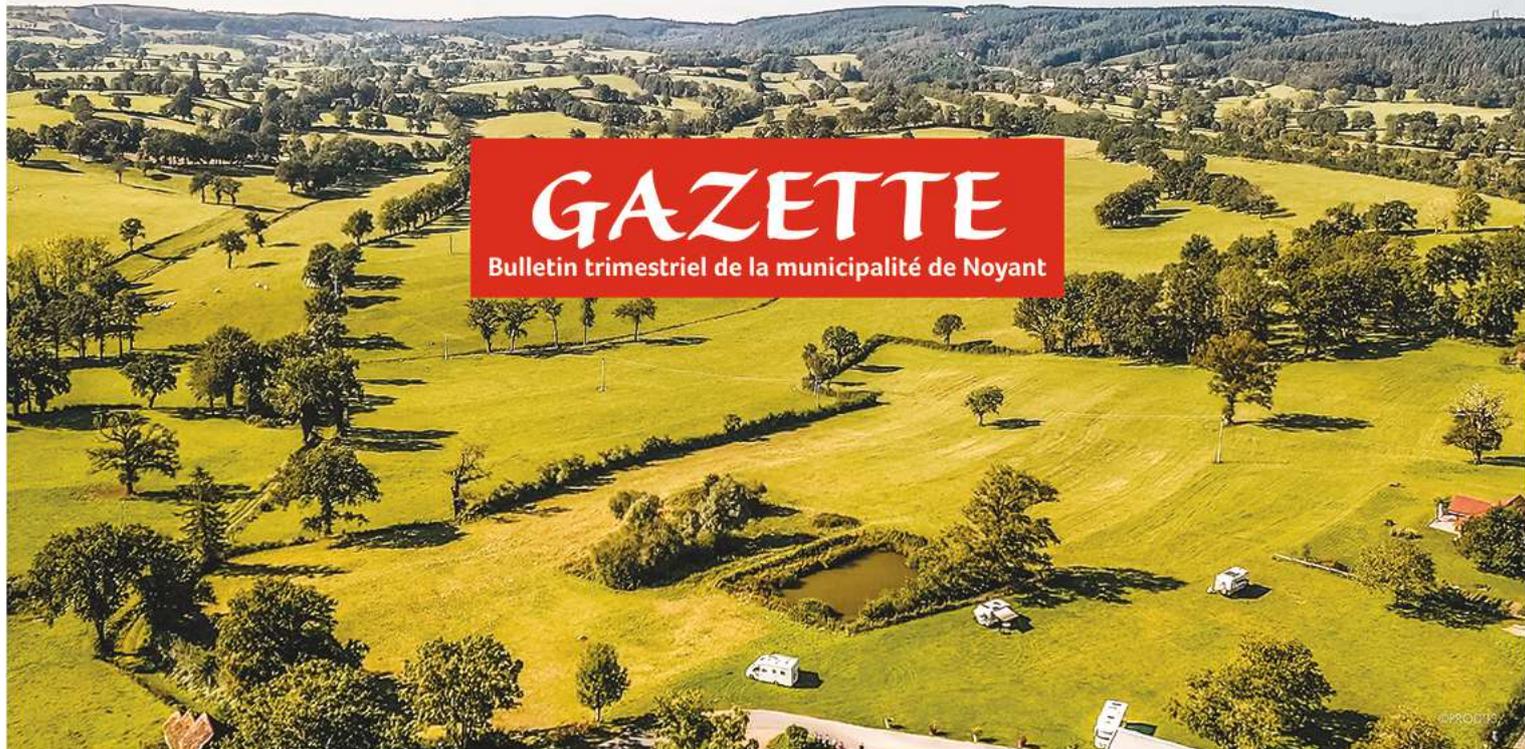


NOYANT D'ALLIER

GAZETTE

Bulletin trimestriel de la municipalité de Noyant



Chères Noyantaises,
chers Noyantais,

En décembre 2022, nous sommes de nouveau menacés par une nouvelle vague de COVID. Aussi je vous invite à continuer à vous protéger tout en continuant vos activités afin d'éviter l'isolement et continuer à vivre le mieux possible avec ce virus qui nous menace dans la durée.

Je voudrais avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés en 2022. Je souhaite un prompt rétablissement à nos proches touchés par des problèmes de santé.

En 2023, nous allons de nouveau vivre une année de contraintes liées aux hausses des produits de notre quotidien (électricité, gaz, granulés bois, carburant, alimentation, assurances, etc. ...).

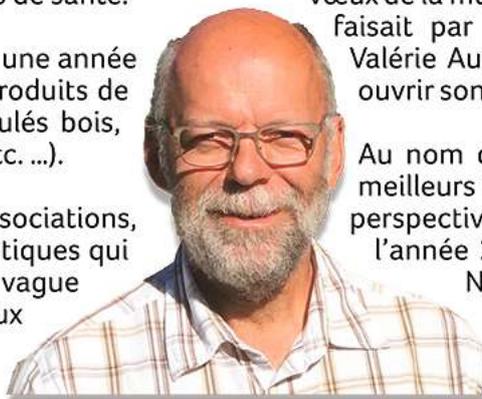
Je souhaite rendre hommage à nos associations, aux commerçants et aux acteurs touristiques qui ont pu réaliser leurs projets malgré la vague de sécheresse et de chaleur. Bravo à eux et continuons de les soutenir en 2023

par notre présence de tous les jours comme vous l'avez fait en 2022.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont participé aux décorations de fin d'année pour illuminer et rendre festif notre village pour les fêtes et aux donateurs qui favorisent l'embellissement de Noyant. Merci à leur imagination pour réutiliser des matériaux de récupération, ou de notre environnement proche, auxquels ils donnent une nouvelle vie.

Le 07 janvier 2023, j'espère pouvoir vous présenter les vœux de la municipalité à la salle de fêtes comme cela se faisait par le passé. L'occasion de vous présenter Valérie Aurore, notre nouveau médecin qui compte ouvrir son cabinet à Noyant en février (voir p.2).

Au nom de la municipalité, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de solidarité, d'espoir, de perspective de vie plus joyeuse et plus sereine pour l'année 2023. Je vous souhaite de belles fêtes de Noël et de Nouvel An.



Votre Maire
Yves PETIOT

Ouverture de la mairie

Temporairement, pour des raisons de manque de personnel, le secrétariat de mairie ne sera ouvert que de 14h à 17h du mardi au vendredi.

Tél. 04 70 47 21 14 mairie@noyantdallier.fr
site web : www.noyantdallier.fr



Retrouvez Noyant d'Allier sur Facebook !



Vie noyantaise

Noyant trouve son médecin

Le Docteur Valérie Aurore s'installe à Noyant et ouvrira le cabinet médical à partir du 1er février 2023.

Le Docteur Aurore a pratiqué en Suisse. Elle a décidé de rejoindre le pôle de santé Souvigny-Besson-Noyant en septembre.

Elle a tout d'abord repris à mi-temps le cabinet du Docteur Casanova, parti en retraite, avant de choisir de s'installer dans le cabinet médical de Noyant.

En raison des délais d'installation et des engagements précédents de notre future médecin, le **fonctionnement normal du cabinet démarrera en février.**

D'ici là, seuls les patients ayant déjà consulté Mme Aurore à Souvigny et **pour lesquels elle est officiellement médecin traitant** pourront la contacter en cas d'urgence au 06 18 56 55 27.

Si l'urgence le nécessite, elle consultera ces patients à domicile pendant la phase de transition.



Les personnes qui n'ont pas encore le Docteur Aurore comme médecin traitant déclaré, devront attendre février pour demander un rendez-vous. Elle prendra de nouveaux patients dans la limite de son emploi du temps.

Guy Dauchat - Adjoint au Maire

PERSONNEL COMMUNAL

Je tiens à remercier et à mettre à l'honneur l'ensemble du personnel communal pour leurs efforts de chaque jour et leur professionnalisme, afin de faire face aux différentes crises qui se suivent.

Je veux aussi remercier particulièrement les agents qui ont assuré l'intérim plusieurs mois, sur différents postes (secrétariat de mairie, restaurant scolaire, services techniques).

De nombreux Noyantais ont remarqué et salué la propreté de la commune, cet été. Le mérite en revient aux savoirs professionnels des recrutés en mai dernier qui sont venus étoffer l'équipe des services techniques.

Mes remerciements s'adressent également à la cuisinière qui mitonne de bons petits plats chaque jour à nos enfants de l'école, en bonne collaboration avec l'association de la cuisine scolaire NOYANT CHÂTILLON.

Yves Petiot, Maire.

Hausse du prix des énergies

L'emballage de notre système provoque des hausses impensables sur nos énergies.

Le coût de l'électricité est indexé sur l'énergie la plus défavorable : il s'agit du gaz. Le marché du gaz est complètement désorganisé depuis la guerre en Ukraine. L'Allemagne est soutenue par les membres de l'Union européenne, car elle est la plus touchée pour produire son besoin en électricité. De plus, les entretiens de nos centrales nucléaires ont pris de gros retards pendant la période COVID, sans compter que nous avons fermé des centrales sans avoir les nouveaux outils de productions. Nous n'avons donc plus notre indépendance énergétique. Nous revoilà dans une situation pire que lors du gros choc pétrolier de 1974.

Les conséquences financières sont énormes pour chacun d'entre nous et

pour la commune alors que nous rentrons à peine dans l'hiver.

Au 4 décembre 2022, la mairie ne connaît toujours le montant des dépenses d'électricité et n'a pas reçu de factures depuis la fin avril. L'électricité pourrait augmenter de 15% en 2022 et de 20% en 2023, selon les prévisions. Le prix du granulé bois a triplé en quelque mois. Celui du gaz s'envole.

À la MARPA, l'électricité et le granulé bois ont vu leur prix triplé. La hausse de la nourriture est de 15%. Je rappelle que le fonctionnement de la MARPA est financé uniquement par les résidents.

L'État ne fournira aucune aide à la MARPA sur les énergies. Nous sommes très inquiets pour le montage de nos budgets en 2023, car nos capacités à investir vont se réduire.

Yves PETIOT
Votre Maire



Réfection du Pont du Ris du Queurdre



Comme annoncé dans la dernière gazette, les travaux de réfection du Pont du Ris de Queurdre se sont déroulés en octobre, sous le contrôle de la police de l'eau. La démolition totale de l'ancien ouvrage d'art a été suivie par la construction d'un nouveau pont permettant aujourd'hui de franchir le ruisseau en toute sécurité.

Un enrochement à la sortie de l'ouvrage permet dorénavant de limiter l'érosion des terres et de mieux canaliser l'eau en sortie.

Après quatre semaines de fermeture, deux en raison des travaux suivis de deux autres nécessaires au séchage du béton, la route a pu être rendue à la circulation.

Aménagement au Courtioux



Commencé l'an passé, l'aménagement du carrefour entre le chemin du Courtioux et la route départementale en provenance de Châtillon est terminé.

Ce nouvel aménagement, initié à la demande de plusieurs groupes de Noyantais (riverains, habitants des hameaux du Christ, du Champ-Lard, de la Pierre-Percée...) permet de résoudre plusieurs problématiques :

- Réduction de la vitesse à l'entrée du village, pour les automobilistes en provenance de Châtillon, par la présence d'éléments urbains (potelets, trottoirs, passage piéton...) qui participent à un effet de rétrécissement du champ visuel des automobilistes les incitant à ralentir

- Traversée des piétons sécurisée à l'entrée du bourg pour les habitants du Christ, du Champ-Lard et de la Pierre Percée qui fréquentent les commerces de notre village.

- Réduction de la vitesse des automobilistes venant du bourg et descendant en direction du Courtioux par la création d'une courbe plus prononcée. Cette dernière permet également d'écarter la circulation des véhicules du mur de la propriété située en contrebas. En effet, le passage répété des voitures et convois agricoles au ras du mur avait pour effet de « pousser » sur celui-ci qui commençait à pencher vers l'intérieur de la propriété.



- Enfin la bordure de trottoir nouvellement installée empêche l'eau de la route de descendre dans la propriété située en contrebas en la renvoyant de l'autre côté de la chaussée.

Cet aménagement sera bientôt complété par la mise en place d'un sens de circulation prioritaire pour les véhicules sortant du bourg et se dirigeant vers le Courtioux, l'étréoussse de la voie de circulation ne permettant pas à deux véhicules de se croiser.

Réfection chemins

La société Colas qui a réalisé ces travaux a également resurfacé l'extrémité du chemin de Valtanges en face du départ du Véloraïl. En effet, les différents travaux réalisés ces dernières années dans cette zone (enfouissement des réseaux, aménagements pour éviter l'inondation des caves des riverains par les eaux de ruissellement) avaient provoqué une usure excessive de la chaussée, suite aux différentes tranchées ouvertes puis rebouchées dans le cadre de ces travaux.

Frédéric Fusil - Adjoint au Maire en charge des travaux

En bref



Décorations de Noël

Comme chaque année, des bénévoles ont décoré notre commune avec l'aide ponctuelle des employés municipaux.



Réunion des associations

Une réunion s'est tenue entre la municipalité et les présidents des différentes associations de Noyant afin de parler des modalités d'utilisation de la salle des fêtes et de synchroniser les dates d'utilisation.

Les associations "Amitiés noyantaises", « Sourire des Écoles », "Kyudo", "La bonne Note", "Villages Vivants", le « Comité des Fêtes » et « les Amis de la Mine » étaient représentées et ont communiqué les dates de leurs manifestations.

La salle étant très souvent réservée, les demandes de manifestations associatives non prévues peuvent être refusées. D'autre part, la Mairie envisage une journée conviviale des Associations le samedi 7 octobre 2023.



Championne de pétanque

Félicitations à Monique SALLARD (à droite sur la photo), membre de l'une des 24 triplettes féminines qualifiées pour la finale des rencontres nationales de pétanque organisées par Génération Mouvement en septembre 2022 à Port-Barcarès.

Licenciée au Club de Tronget, Monique SALLARD nous a fait l'honneur de représenter Noyant d'Allier parmi 258 participants venus de 33 départements pour la finale organisée dans les Pyrénées-Orientales.

Acteurs Économiques

Téléphonie : fin des fils de cuivre ?

Utilisé pour accéder à la téléphonie fixe et à l'ADSL, le réseau cuivre est appelé à disparaître.



Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau cuivre est aujourd'hui vieillissant et de moins en moins utilisé.

Depuis 2019, des bâtiments neufs ne sont plus équipés de fils de cuivre.

La phase de transition doit s'étaler de 2023 à 2030.

Elle se déroulera par zones, en commençant par les territoires qui sont entièrement fibrés.

Les résidents concernés seront prévenus par leur opérateur de la date de la fermeture du réseau de cuivre sur leur commune.

Comment va se passer cette bascule ?

Dans la plupart des cas, un technicien devra se présenter à votre domicile pour tirer une fibre optique de la rue jusqu'à l'intérieur de votre logement.

Si vous n'êtes pas éligible à ce type de raccordement, il vous faudra choisir une autre technologie (4G, satellite, Wimax..).

Si vous avez branché une box ou une télé, le basculement sera gratuit.

Les personnes ne possédant pas de connexion internet mais seulement une ligne téléphonique classique seront dotées de téléphone muni d'une carte sim par leur opérateur (Orange, SFR, Bouygues, Free).

D'après la revue QUE CHOISIR d'octobre 2022

Tourisme

La commission tourisme s'est réunie le 5 décembre. Même si la fréquentation de la saison touristique paraît dans la continuité des années précédentes (voir graphique), ces résultats sont en trompe l'oeil avec un mois d'août décevant et un printemps et un automne positifs. Les touristes ont privilégié des destinations plus classiques (mer, montagne) qui avaient été délaissées lors de la période Covid.

Les périodes de canicule ont aggravé le phénomène et la plupart des activités ont été très impactées. Une réflexion est lancée sur les adaptations nécessaires au changement climatique : amplitude des horaires ? Mise en avant des

lieux rafraîchis comme le Palais de la Miniature ?

Les participants proposent des améliorations sur la signalétique afin de mieux mettre en valeur les lieux touristiques du village et les acteurs concernés (hébergeurs, restaurants). Les panneaux sur la route départementale sont à changer et ceux concernant les gîtes à installer.

La communication doit être également renforcée. La montée en puissance du site de l'Office du Tourisme et les vidéos communautaires autour du tourisme et du territoire permettront d'être encore plus efficaces en 2023 (ces vidéos viennent de recevoir des prix nationaux pour leur qualité).

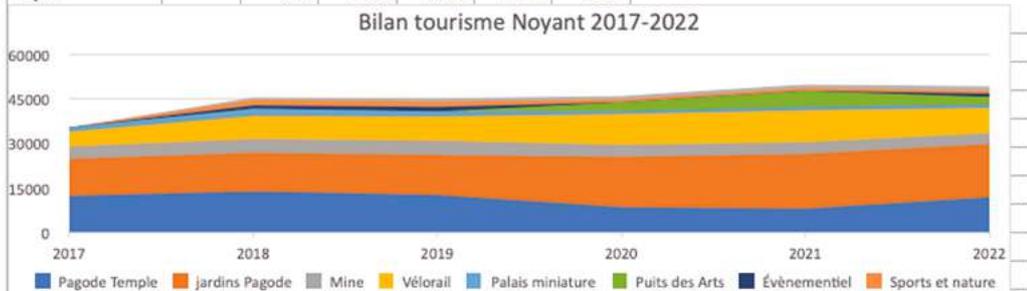
Guy Dauchat - Adjoint au Maire

QUI FAIT QUOI ?

La Communauté de Communes finance des investissements et conventionne l'Office du Tourisme pour conduire la promotion et l'animation du territoire. (Totem numérique à l'entrée de la Pagode, Point d'Information Touristique, communication, saisonniers, parcours de Trail, sentier de randonnée).

La Mairie de Noyant anime son site web (60 000 visiteurs) et sa page Facebook (1640 abonnés). Elle finance 30 000 plaquettes promotionnelles distribuées dans la région. Elle soutient techniquement et financièrement les acteurs touristiques.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Pagode Temple	12358	13920	12671	8558	8035	11871	Pagode Temple (pointage)
jardins Pagode	12500	13000	13500	17000	18500	18000	jardins Pagode (compteur)
Mine	4141	4632	4820	3995	3937	3640	Mine (entrées payantes)
Véloraïl	4978	7820	8180	10400	10750	8500	Véloraïl
Palais miniature	1500	2425	1693	1000	1100	1230	Palais de la miniature (entrées payantes)
Puits des Arts				3000	5500	2500	Puits des Arts (expos - pointage)
Évènementiel		1090	1480	0	0	1100	Festivals, concerts (entrées ou pointage)
Sports et nature		1950	1900	1000	1000	1000	Randonnées, courses nature (inscrits, évaluation)
Pepit		756	1036	1100	1200	1500	



Après avoir exercé en Savoie, Delphine Szabelski, naturopathe, vient de s'installer 1 Rue de la Gare.

Elle exerce dans les domaines de la sophrologie, la relaxation, la naturopathie, le coaching mental, l'énergétisme et les massages.

Parmi ses domaines d'intervention :

- gestion du stress, des émotions, des relations
- confiance et estime de soi
- connaissance de soi, développement

Une naturopathe à Noyant



personnel

- changement, prise de décision
- préparation mentale
- événement difficile
- lâcher-prise, détente, relaxation
- éducation à la santé

Rendez-vous possibles de 10h à 20h
tous les jours de semaine sauf lundi (15h-20h).

Delphine Szabelski

1 Rue de la Gare 03210 NOYANT D'ALLIER 07.82.78.00.45
cabinetdelfe@gmail.com - <https://www.facebook.com/cabinetchezdelfe>

Infos pratiques

Le Centre Social l'Escale Souvigny

Le Centre Social l'Escale est une association à vocation familiale et sociale qui accueille toutes les générations. L'Escale est un carrefour d'animations de la vie locale et d'interventions sociales collectives et novatrices.

Son territoire d'intervention : Agonges, Autry-Issards, Besson, Bresnay, Châtillon, Chemilly, Coulandon, Marigny, Meillers, Noyant d'Allier, Saint-Menoux, Souvigny.

Des services pour petits et grands

L'Accueil de loisirs : accueille les enfants à partir de 3 ans. Il est ouvert les mercredis, les petites vacances scolaires (sauf les vacances de Noël) et durant 6 semaines l'été.

Les séjours en direction des enfants et des adolescents : l'Escale propose

chaque année des séjours à la montagne l'hiver, et différents séjours thématiques (culture, sport et nature) durant la période estivale.

Le Relais Petite Enfance : il propose des animations gratuites et itinérantes le matin pour les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants de moins de 6 ans.

Le service mandataire : il a en gestion toute la partie administrative des particuliers employeurs d'aides à domicile qui adhèrent au service.

Le portage de repas à domicile : 4 ou 5 fois par semaine, les salarié(e)s livrent des repas à destination des personnes de plus de 60 ans et/ou malades.

Des activités hebdomadaires et ponctuels (voir ci-contre).



Des activités hebdomadaires ouvertes à tous
Randonnées - Ateliers numériques - Au bonheur des mots - Ateliers diététiques - Généalogie - Sophrologie - Apprentissage de l'anglais - Cours de cuisine - Cours de français - Scrabble - Couture - Guitare - Club de lecture - 4 ateliers créatifs.

Renseignements : 04 70 43 10 67

www.souvigny.centres-sociaux.fr centre.social.souvigny@orange.fr



Jeunes 16-25 ans Affirmez votre potentiel !



Venez rencontrer Philippe PERRIN

Permanence Le Montet
Salle multimédia (en face de l'église) - 1, Place du 8 mai 1945 - Le Montet

04-70-48-26-50

Le lundi de 14h à 17h30

Ensemble nous pouvons

- Travailler à l'élaboration de votre projet professionnel
- Vous permettre d'avancer dans votre recherche d'emploi ou formation
- Faciliter la rencontre avec les entreprises et les employeurs

Et aussi à votre écoute pour toutes questions en matière de logement, santé, aides....



www.ml-moulins.fr



[missionlocale.moulins](https://www.facebook.com/missionlocale.moulins)



FRANCE SERVICES,
ITINÉRANCE
LE SERVICE PUBLIC ITINÉRANT EN MILIEU RURAL

UN SERVICE OFFERT ET ACCESSIBLE À TOUS
sur rendez-vous au 04 70 47 37 76 ou au 07 61 29 66 97

Les dates et lieux de permanences sont disponibles sur www.ecbb.fr dans la rubrique « agenda », par téléphone ou auprès de votre mairie.



**NOTRE ÉQUIPE
D'ANIMATEURS VIENT
À VOTRE RENCONTRE
POUR VOUS AIDER DANS VOS
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**

Demandes de cartes grises
Permis de conduire

Actes administratifs divers (dossiers retraite, actualisation pôle emploi, ...)

Accès aux services CPAM, CARSAT en visioconférence.

Permanences
en mairie de
Noyant les
matins le 1^{er}
mardi et le
4^{ème} jeudi du
mois

Assemblée Générale Villages Vivants

Programme culturel 2023

- 28 janv. Banana Spleen - humour
- 26 fév. Ciné-dimanche - gratuit
- 11 mars Soirée asiatique - année du lapin
- 15 avril Trail des Côtes Matras
- 30 avril Concert de printemps
- 6 mai Troc aux plants
- 13 mai Jazz dans le Bocage
- 6 juill. Concert de l'été - harmonium
- 6/20 août Expo Arts Mêlés
- 29 sept. Journée Simenon - film
- 30/09 au 15/10 expo Simenon
- 15 oct. Concert d'automne
- 19 nov. Ciné-dimanche - gratuit
- 2-3 déc. Marché de l'Avent



L'Assemblée Générale de Villages Vivants a réuni une petite trentaine d'adhérents, le 26 novembre, sous la présidence de Frédéric Fusil.

La première partie de la réunion a été consacrée au toilettage des statuts, inchangés depuis 1994. Ce toilettage permet la création d'une section Trail en plus de la section « Arts Mêlés ».

La bonne tenue des activités, malgré le Covid, et des résultats comptables positifs ont conduit les bénévoles à adopter les rapports moral, financier et d'activité à l'unanimité. Patricia Kleinert et Caroline Dhyèvre ont rejoint le Conseil d'Administration.

L'assemblée s'est ensuite penchée sur le programme culturel de 2023.

Quatorze manifestations sont prévues l'an prochain, en nette augmentation par rapport aux années précédentes (voir ci-contre).

Les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un couscous au Sourire de Noyant.

C'est déjà du passé !



Villages Vivants recevait l'ensemble « Trio Classique » pour son concert d'automne. Béatrice Berne (clarinette), Pierre Courtiade (piano), Hélène Cantin (violin) ont enchanté le public nombreux avec des œuvres de Tchaikovsky, Khachaturian, Rachmaninoff, Chostakovitch, Max Bruch pour finir avec Gershwin...



Riche actualité au musée de la mine cet automne.

Journées du patrimoine, portes ouvertes, de l'architecture. Les bénévoles ont été très sollicités mais récompensés par une bonne participation du public.



Balade littéraire, projection et exposition de photos de Pierre Simon et Ida Simon-Barouh le 15 octobre lors de la journée « mémoires ». Photo « marché de Noyant en 1965 »



Le club « Amitié Noyantaise » redouble d'activités : Loto interne, anniversaires des membres et sorties au restaurant étaient au programme cet automne.

« Résilience », exposition dédiée à l'Asie, a rassemblé plusieurs artistes autour de Christian Duc dont Nicodi de Souvigny, Bernadette Loquet de Montilly et la moulineoise Zélie Blondeau.





Le traditionnel défilé a connu une belle affluence.

De nombreux enfants ont participé à cette cérémonie patriotique, se relayant pour l'appel aux morts et perpétuant ainsi une tradition plus que centenaire.

C'est déjà du passé !



En l'absence de forains pour la fête de la Saint-Martin, le cirque Francotelli s'est installé sur la place pour plusieurs représentations.

A cette occasion, le Comité des Fêtes offrait une remise de 5€, pour une entrée au cirque, aux élèves du RPI.

Après deux années de privation, le repas du CCAS a de nouveau pu se tenir cette année. 110 de nos concitoyens de plus de 66 ans se sont retrouvés autour d'un repas concocté par notre restaurateur Didier Petit.



L'association Villages Vivants propose gratuitement des films récents à la salle des fêtes, grâce au financement de la ComCom du Bocage Bourbonnais. Le documentaire Lumière a été très apprécié.

L'association « La Bonne Note » organisait un mini festival musical le samedi 26 avril.

De la musique classique au rock progressif, la soirée a balayé des styles très différents.



Le 12 novembre, le Comité des Fêtes a organisé des retrouvailles autour d'un verre de vin chaud et un bol de soupe. Après deux années d'absence, le barnum du comité s'est installé à côté du chapiteau du cirque.



Pour fêter les 90 ans du centre de secours de Noyant, l'Amicale des Pompiers a organisé un bal début novembre.

Les pompiers ont célébré la Sainte Barbe le 3 décembre.



Le marché de l'Avent, organisé par Villages Vivants au Puits des Arts, a fait le plein d'exposants mais a connu une affluence moins importante que l'an passé.

Le vin chaud et les gourmandises proposées sur plusieurs stands ont fait oublier les rigueurs du froid.



Le dîner dansant du 19 novembre, rendez-vous désormais rituel, a accueilli de fervents danseurs.

Ils se sont régalés avec le repas buffet du " Sourire de Noyant ", au rythme du duo Vincent Cournede.



Plus de 40 ans de scène dans la région, huit albums au compteur, de nombreux single..., on ne présente plus Banana Spleen. Le groupe revient à Noyant avec un spectacle revisité issu de son dernier DVD.



La Quarantaine Rugissante

Humour décalé et musique entraînante seront au rendez-vous.

- Entrée 10€ -

Buvette et pâtisseries Réservations possibles

06 72 80 06 47 - 06 30 92 18 27



BANANA SPLEEN

www.bananaspleen.fr

21 déc.

Marché des fêtes

Aux horaires du marché hebdomadaire

7 janvier

Vœux municipaux

14h30 Salle des fêtes

28 janvier

Soirée cabaret BANANA SPLEEN

Organisation Villages Vivants

26 février

CINÉ DIMANCHE Salle des fêtes 16h

Organisation Villages Vivants

11 mars

Soirée Asiatique

Organisation Villages Vivants

26 mars

Loto-Rifles

Organisation Comité des Fêtes



Bibliothèque :

6 et 27 janvier

17 février

10 et 31 mars

Retrouvez Noyant sur Facebook et sur le site web de la commune



www.noyantdallier.fr



- Adulte 30€ - enfant 15€ -

Réservations obligatoires

06 84 28 25 04

11 mars Soirée asiatique

Nous n'avons pu fêter l'année du buffle ni celle du tigre en raison du Covid. Nous allons nous rattraper pour l'année du lapin.

Repas soigné préparé par le «Petit d'Asie», verre d'accueil, café, thé et friandises.

Animations surprises...



26 mars : Loto-rifles



Salle des fêtes de Noyant à partir de 14h.

Nombreux lots de valeur.



Le Maire et son conseil municipal vous souhaitent une bonne fin d'année et vous invitent le 7 janvier à la salle des fêtes à 14h30 pour la cérémonie des vœux



Joyeuses Fêtes de fin d'année